



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LA REGION

DE MONT-LAURIER C.P.11 MONT-LAURIER, QC J9L 3G9

TEL ET FAX : 819-623-5447

COURIEL : administration@zecpetawaga.com

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 15 AVRIL 2023

Présence : 83 membres 8 non-membres 30 Virtuels

Personnes-ressources :

M. Luc Lacasse, de la firme comptable Luc Lacasse

M. Frédéric Bourgeois Gauthier, Agent de la faune

1. Ouverture de l'assemblée

M. Yvon Charbonneau, président de l'association, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Vérification du quorum

Selon l'article 6.03 de nos règlements généraux, le quorum est l'assemblée générale. Les membres présents forment donc le quorum de l'assemblée. Le président présente le conseil d'administration.

3. Choix d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Gaston Courtemanche et appuyé par M. Edgar Brière que M. Yvon Charbonneau agisse comme président d'assemblée et que Sébastien Doré soit proposé comme secrétaire d'assemblée.

UNANIMITÉ

4. Lecture de l'avis de convocation

Il est proposé par M. Gaston Charbonneau et appuyé par M. Edgar Brière de ne pas lire l'avis de convocation, considérant que les membres ont déjà reçu cet avis lors de l'envoi aux membres.

UNANIMITÉ

5. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Daniel St-Amour et appuyé par M. Georges Meilleur que l'ordre du jour soit accepté.

UNANIMITÉ

6. Lecture et acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2021

M. Jean-Marc Bélanger brosse un tableau des grandes lignes du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 28 avril 2021. Il est proposé par M. Marc Lagacé et appuyé par M. André Léonard que le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2021 soit accepté tel que présenté.

UNANIMITÉ

7. Rapport de l'exercice financier se terminant le 30 novembre 2022.

M. Luc Lacasse, comptable agréé présente les états financiers se terminant le 30 novembre 2022 et répond aux questions des membres.

Il est proposé par M. Daniel St-Amour et appuyé par M. Gaston Courtemanche que le rapport de l'exercice financier se terminant le 30 novembre 2022 soit accepté.

Les invités

Un seul invité, soit un agent de la faune, est venu nous rencontrer. Les gens du ministère (MRNF) ont brillé par leur absence, et ce, sous l'ordre du ministre directement.

L'agent a résumé le travail effectué, au cours de l'année, sur le territoire de la Zec. La pénurie d'agents et surtout d'argent reste un enjeu déterminant. Ce qui fait en sorte qu'une baisse drastique de leurs présences sur notre territoire se fait ressentir.

L'agent nous a également présenté une nouvelle norme en ce qui a trait au transport de poissons afin de faciliter l'identification mais surtout le dénombrement des espèces.

De ce fait, bien des questions resteront sans réponse... fait explicable par l'absence des gens du ministère. Quelques exemples : Où en sommes-nous

concernant la négociation avec les Algonquiens? Où en sommes-nous avec les mises aux normes de nos campings? Deux dossiers prioritaires selon le conseil qui sera suivi d'un œil très attentif en 2023!

8. Présentation du règlement sur les droits exigibles pour la circulation et pratique d'activités dans la zone d'exploitation contrôlée Petawaga, pour la saison 2022.

Il est proposé par M. Hugo Ouimet et appuyé par M. Sébastien Doré que le règlement sur les droits exigibles pour la circulation et pratique d'activités sur la Zec soit acceptée pour la saison 2022.

UNANIMITÉ

9. Rapport du comité de gestion

M. Miguel Hatin, Directeur général de la Zec présente les grandes lignes du rapport d'exploitation pour la saison 2022. Ce dit rapport se retrouve présentement sur notre site web et sera disponible jusqu'à la mi-mai 2023. Plusieurs statistiques (succès de chasse, pêche, fréquentations) très intéressantes si retrouvent. Le conseil vous invite donc à en prendre connaissance.

Jean-Marc, secrétaire-trésorier nous a présenté des nouveautés pour 2023, principalement à ce qui a trait aux mise aux normes de nos campings.

10. Choix d'un président d'élection

Il est proposé par M. Yvon Charbonneau et appuyé par M. Sébastien Doré que M. Gaston Courtemanche agisse comme présidente d'élection.

Il est proposé par M. Jean-Marc Bélanger et appuyé par M. Paul Hugues que M. Edgar Brière agisse à titre de secrétaire d'élection.

UNANIMITÉ

11. Élection

Le président d'élection fait la lecture des postes à combler et fait part à l'assemblée des mises en candidatures.

Siège

#1 : Vacant

#3 : Hugo Ouimet

#5 : Sébastien Doré

#7 : Vacant

Le secrétaire d'élection vérifie les mises en candidatures.

Ayant un seul candidat aux postes no : 1, 3, et 5, le président d'élection déclare :

M. Laurent Bazinet élu par acclamation au poste #1

M. Hugo Ouimet élu par acclamation au poste #3

M. Sébastien Doré élu par acclamation au poste #5

Pour ce qui est du poste #7, il reste vacant pour l'instant dû à une mise en candidature jugée non-recevable de la part de M. Daniel St-Amour. (Aucun siège mentionné sur le bulletin de mise en candidature)

12. Projets pour l'an 2023

- Remplacement des ponceaux sur le réseau routier (subvention)
- Construction d'un kiosque d'enregistrement au Bonami
- Poursuite du projet signalisation / affichage (réseau routier)
- Inventaire des roulottes de camping rustique
- Bâtir un projet de frayère pour le doré (ruisseau Patry)
- Travaux de réfection des chemins sur la Zec

13. Questions diverses

#1 : Une demande relative à l'ensemencement... d'aviser les membres sur les lacs qui seront ciblé dans le futur.

#2 : D'abaisser la limite permise de la truite de 10 à 7 sur la Zec.

#3 : Plusieurs questionnements par rapport aux normes dans les campings

#4 : Une demande de fermeture d'un chemin donnant accès à une mise à l'eau et de plutôt emprunter une voie de contournement. (Serge Hébert)

#5 : Possibilité d'avoir à nouveau un bac a vidange à l'accueil Hatin

#6 : Que la pêche à l'achigan sur la Zec soit autorisée malgré la fermeture des lacs ayant atteints leurs quotas de doré (juin)

#7 : Qu'une augmentation de patrouille s'effectue sur le territoire de la Zec en forte période. (Dossier Autochtone)

#8 : Une demande relative à une entente avec la Zec Lesueur pour une descente commune sur la rivière Gatineau au lieu d'y accéder par la Gappe qui cause problème présentement.

#9 : Envoi des cartes de chasse par la poste au lieu d'une récupération au dépanneur Shell de Mont-Laurier qui semble problématique.

#10 : Autorisation de pêche sur le bord de l'eau (à la mouche) pour l'achigan sur le lac Petawaga une fois le lac fermé! (Doré)

#11 : Une demande relative à l'enregistrement des espèces autres que la truite grise sur les lacs Marguerite et Madeleine quand ceux-ci sont fermés. Les lacs semblent ne plus apparaître sur le PAV (Pêche à l'achigan)

14. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Gaston Courtemanche et appuyé par M. Robert Joly que l'assemblée générale soit levée, il est 13 :45 pm

UNANIMITÉ

.....

Yvon Charbonneau, président

.....

Sébastien Doré, secrétaire

